

Compte-rendu séance du 16 novembre 2019

<b>Conseil Municipal des Enfants (CME)</b>
--

*Présents*

Elus : Jeanne DURAND, Marius LANCELEVEE, Gabriel MONMARCHE, Louanne JABOUILLE, Lénaïk NEUMANN, Gabriel ZAJAC, Anaïs DOMERGUE, Arthur CARLIER, Ylies OUATTARA, Eva CHABROL, Maxime PINHEIRO-MACHADO, Axel EVEN, Léonie GONIN, Nathanaël CHARROING, Hina JANLIN-RIGAUD, Thomas DESMOND, Zélie BARDINET, Thomas LUCAS-Y-HERNANDEZ, Jeanne LALOUE, Noan DUHAMEL, Louis DANIERE.

-----  
Arrivée des participants 9h30

9h30 dans une salle de la MDA, présentation du projet aux jeunes élus et présentation du déroulement de la matinée.

Départ en car depuis la Maison des Associations – 10h pour la visite des différents sites liés à l'eau.

**Intro**

La matinée démarre par une présentation par Cécile GILARDIN de la Direction de la Cohésion Sociale des intervenants de la journée : Laurent WANGERMEZ, le photographe, Floriane RETOURS, médiatrice du patrimoine.

Le photographe présent avec le CME, réalise un reportage photos pour illustrer un article dans le Mérignac Magazine de janvier.

Mathieu GUIONIE, animateur à la Maison de l'Eau, présente le projet de campagne d'affichage aux élus et les fait réfléchir au contenu ainsi qu'aux différents messages que pourraient porter les affiches.

Les jeunes élus participent et proposent des idées en réutilisant les connaissances acquises à la maison de l'eau lors du dernier CME.

Avant le départ de la MDA, Mathieu et Floriane présentent les différents temps de la matinée :

- Visite du château d'eau et de la station de pompage de Mérignac.
- Arrêt au Moulin de Noès, situé sur le Peugue à la limite de Pessac et Mérignac
- Arrêt à la Fontaine d'Arlac et des Ontines
- Arrêt au parc de Bourran

Floriane introduit l'histoire des cours d'eau de Mérignac, les Ontines, le Peugue et la Devèze en demandant et en expliquant pourquoi ils sont en partie canalisés.

## Visite du château d'eau et de la station gérée par L'Eau Bordeaux Métropole

Johann RAFAILLAC, chef de traitement L'Eau Bordeaux Metropole, nous accueille sur son lieu de travail, un des sites d'approvisionnement en eau potable de Mérignac. Cette usine de captage et traitement de l'eau comprend deux forages, l'un à 130 mètres dans la nappe Oligocène et l'autre à plus de 400 mètres dans l'Eocène.

Sur ce site a lieu un traitement de déferrisation pour éliminer le fer en excès contenu naturellement dans l'eau de la nappe, et un traitement au chlore pour assurer la qualité sanitaire de l'eau jusqu'aux robinets des habitants.

Il y a sur place des capteurs d'autocontrôle qui analysent en temps réel la qualité de l'eau (pH, chlore, turbidité...).



Pour stocker l'eau potable et assurer une distribution jour et nuit malgré les pics de consommation, il y a une cuve au sol de 3000 m<sup>3</sup> et un réservoir surélevé pour maintenir la pression sur le réseau (château d'eau de 2000 m<sup>3</sup>)

Les enfants visitent les installations : station de pompage, cuve et pénètrent à l'intérieur du château d'eau.



## Circuit « patrimoine » sur l'Histoire des cours d'eaux mérignacais

Présentation des trois ruisseaux qui sillonnent Mérignac et qui ont façonné la ville. Dès le départ les habitants se sont installés à côté de ces cours d'eau, il s'agissait de lieux d'approvisionnement pour les besoins en eau quotidien et cela faisait l'objet de processions et de rassemblements (blanchisseuses).

- Arrêt au Moulin de Noès, situé sur le Peugue à la limite de Pessac et Mérignac

Le Peugue marque la frontière entre les deux villes de Pessac et de Mérignac, dans beaucoup de cas les mers, les rivières, les cours d'eau correspondent aux frontières entre deux territoires.

Le Moulin de Noès, en pierre de taille décorée de sculptures ornementales, est construit vers 1770. Il est un vestige de la ferme expérimentale de Bellevue, installée au XVIII<sup>ème</sup> siècle sur les territoires

de Mérignac et Pessac. L'un de ses propriétaires, André-Daniel LAFFON de LADEBAT, philosophe des Lumières, est connu pour ses engagements politiques et humanistes, en particulier contre l'esclavage. En 1984, le moulin est rétrocédé à la Ville de Pessac par la Ville de Mérignac et est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

- Arrêt à la Fontaine d'Arlac et des Ontines

La Fontaine d'Arlac, dont l'usage public est très ancien, dépend du domaine de Psychotte, où est située la maison carrée d'Arlac. Elle est alimentée par une ou plusieurs sources, dont l'eau s'écoule dans un bassin avant de rejoindre les Ontines. La légende raconte qu'avant la Révolution, en période de sécheresse, on arrivait en procession depuis Bordeaux pour faire venir la pluie. Le monument actuel, probablement construit au XVIIIème siècle, est cédé à la commune de Mérignac, vers 1834, et est resté depuis propriété communale.

- Arrêt au parc de Bourran

Le parc de Bourran est aménagé vers 1890 par l'architecte-paysagiste Louis Lucy Le BRETON. La Devèze qui traverse le domaine de part en part, a permis sa structuration en parc d'agrément. L'eau arrive à une grotte et forme des cascades, puis circule de façon sinueuse avant de former un plan d'eau où se reflète le château. Aujourd'hui, il sert de bassin d'étalement pour lutter contre les crues de la Devèze.

Retour en car à la Mairie.

Fin de la séance à 12h30